

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 Juin 2013

RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et ceux du Commissaire aux Comptes, approuve le rapport d'activité dans toutes ses parties ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2012 enregistrant un déficit net de 14 527 112,814 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les contrats d'avance en compte courant conclus entre la société SYPHAX AIRLINES et les parties liées en l'occurrence la société TELNET HOLDING et le Président Directeur Général Monsieur Mohamed FRIKHA, ainsi que les opérations et conventions signalées dans le dit rapport conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et définitif aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2012.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve purement et simplement la proposition du Conseil d'Administration concernant l'affectation du déficit de l'exercice 2012 s'élevant à 14 527 112,814 dinars comme suit :

Amortissements différés.....	1 043 767,260
Résultats reportés à nouveau (débiteur).....	13 483 345,554

Il y a lieu de noter qu'au titre de l'exercice 2012, la société SYPHAX AIRLINES ne distribue pas de dividendes conformément à la recommandation du Conseil d'Administration tenue le 08 décembre 2012 et approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 18 décembre 2012 portant sur la renonciation des actionnaires à leurs dividendes au titre dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ne pas allouer des jetons de présence aux membres actuels du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2012.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de procéder à l'achat et à la revente des actions émises par la société SYPHAX AIRLINES afin de réguler leurs cours sur le marché financier conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

A cet effet, l'Assemblée Générale Ordinaire autorise expressément le Conseil d'Administration de la société SYPHAX AIRLINES à acheter et à revendre ses propres actions en bourse, et de fixer les conditions et les modalités d'achat et de revente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée, et ce conformément à la réglementation en vigueur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la nomination de Monsieur Lotfi ZGHAL et de la société FRIKHA et Compagnie en qualité de nouveaux administrateurs cooptés par le conseil d'administration lors de sa réunion du 30 avril 2013.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Lotfi ZGHAL et de la société FRIKHA et Compagnie expirera à l'issue l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Monsieur Lotfi ZGHAL et La société FRIKHA et Compagnie représentée par son gérant Monsieur Lotfi FRIKHA déclarent ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance et déclare accepter leurs mandats d'administrateurs.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris acte des résultats du vote par la commission de dépouillement, nomme La Société ATTIJARI SICAR représentée par son Directeur Général Mr Hédi KSIAA et Mr Dhia Eddine FEKI en tant que nouveaux administrateurs représentant les nouveaux actionnaires, pour la durée de trois ans expirant à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'approbation des états financiers de l'exercice 2015, et ce suite à l'opération de l'introduction des titres de la société SYPHAX AIRLINES à la cote du marché alternatif de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

La Société ATTIJARI SICAR représentée par son Directeur Général Mr Hédi KSIAA et Mr Dhia Eddine FEKI ainsi nommés déclarent accepter leur mandat et qu'ils ne sont pas frappés d'aucune incompatibilités les interdisant l'exercice de leur mandat.

En cas d'empêchement pour l'exercice de mandat des membres désignés, l'assemblée délègue tout pouvoir au conseil d'administration pour procéder à la régularisation de cette situation conformément à la réglementation en vigueur.

Les actionnaires déjà représentés au sein du Conseil d'Administration de la société SYPHAX AIRLINES ainsi que les actionnaires détenteurs de plus de 0,5% (27 500 actions) du capital des personnes physiques et morales et de plus de 5% (275 000 actions) pour les institutionnels n'ont pas participé au vote conformément à l'avis de candidature.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée confère tous pouvoirs au Président Directeur Général ou à toute personne qu'il désignera pour effectuer toutes régularisations.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT

(Exprimé en Dinars)

ACTIFS		Exercice arrêté au	
	Notes	31/12/2012	31/12/2011
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	A1	328 178,512	55 901,200
Moins : Amortissements		-60 439,106	0,000
Total immobilisations Incorporelles		267 739,406	55 901,200
Immobilisations corporelles	A2	2 197 468,982	39 103,925
Moins : Amortissements		-243 610,973	0,000
Total immobilisations corporelles		1 953 858,009	39 103,925
Immobilisations financières	A3	10 475 374,306	1 476 000,000
Moins : Provisions		0,000	0,000
Total immobilisations financières		10 475 374,306	1 476 000,000
Total des actifs immobilisés		12 696 971,721	1 571 005,125
Autres actifs non courants	A4	3 041 221,375	459 185,240
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>		15 738 193,096	2 030 190,365
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		36 580,296	0,000
Moins : Provisions		0,000	0,000
Clients et comptes rattachés	A5	1 833 173,941	0,000
Moins : Provisions		0,000	0,000
Autres Actifs courants	A6	5 039 810,406	3 404,341
Moins : Provisions		0,000	0,000
Liquidités et équivalent de liquidités	A7	1 483 533,756	3 160 933,183
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>		8 393 098,398	3 164 337,524
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		24 131 291,494	5 194 527,889

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT

(Exprimé en Dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	Exercice arrêté au	
		31/12/2012	31/12/2011
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		15 000 000,000	10 000 000,000
Capital social non libéré		0,000	-5 000 000,000
Réserves		0,000	0,000
Autres capitaux propres		0,000	0,000
Amortissements différés		-1 043 767,260	0,000
Résultats reportés		-13 483 345,554	0,000
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>	P1	<u>472 887,186</u>	<u>5 000 000,000</u>
P A S S I F S			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts		684 146,086	0,000
Provisions		100 000,000	0,000
<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>	P2	<u>784 146,086</u>	<u>0,000</u>
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P3	8 320 332,269	120 285,320
Autres passifs courants	P4	4 388 145,075	74 242,569
Concours bancaires et autres passifs financiers	P5	10 165 780,878	0,000
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		<u>22 874 258,222</u>	<u>194 527,889</u>
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		<u>23 658 404,308</u>	<u>194 527,889</u>
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</u>		<u>24 131 291,494</u>	<u>5 194 527,889</u>

Le tableau d'évolution des capitaux propres titre des deux derniers exercices

<u>Désignation</u>	<u>Capital social</u>	<u>Réserve légales</u>	<u>Amortissements différés</u>	<u>Résultats reportés</u>	<u>Résultat de l'exercice</u>	<u>Total</u>
Solde au 31 Décembre 2011	5 000 000,000	0,000	0,000	0,000	0,000	5 000 000,000
Libération capital	5 000 000,000	0,000	0,000	0,000	0,000	5 000 000,000
Augmentations du capital selon AGE du 17/10/2012	2 500 000,000	0,000	0,000	0,000	0,000	2 500 000,000
Augmentations du capital selon AGE du 17/11/2012	2 500 000,000		0,000	0,000	0,000	2 500 000,000
Résultat au 31 Décembre 2012	0,000	0,000	0,000	0,000	-14 527 112,814	-14 527 112,814
<u>Solde au 31 Décembre 2012 Avant affectation</u>	<u>15 000 000,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>-14 527 112,814</u>	<u>472 887,186</u>
Affectation Résultat 2012 suivant décision de l'AGO du 27/06/2013	0,000	0,000	-1 043 767,260	-13 483 345,554	14 527 112,814	0,000
<u>Solde au 31 Décembre 2012 Après affectation</u>	<u>15 000 000,000</u>	<u>0,000</u>	<u>-1 043 767,260</u>	<u>-13 483 345,554</u>	<u>0,000</u>	<u>472 887,186</u>